

L'action de la Chambre d'Agriculture de Rochefort-Montagne trouve tout son sens à travers les propos de Mme Cécile Quinsat, sa secrétaire : « Préservons et cultivons ensemble cette dynamique locale pour le bien de tous, mais aussi et surtout, pour les générations à venir. »

C'est au cœur de la chaîne des Puys que la chambre d'agriculture du territoire Dômes Hautes Combrailles, anime ses 945 exploitations agricoles, chacune ayant environ 52 ha de surface moyenne. Ce territoire se compose de 50 000 ha de SAU (Surface Agricole Utile) dont 98% sont en herbe (prairies permanentes) et le reste en estive. On distingue 3 types de productions agricoles. La production laitière est la plus importante, avec une moyenne de 225 000 l de lait par exploitation (2010) soit 35% du lait du département. Elle compte 5 AOP parmi lesquelles : le Bleu d'Auvergne, la Fourme d'Ambert, le Salers, le Saint-Nectaire et le Cantal. La deuxième est la production ovine, avec de

La chambre d'agriculture : Un acteur majeur du développement agricole du territoire ?



nombreux élevages spécialisés dans la production d'agneaux. La race la plus présente est la Rava qui est la race typique du département. Le troupeau ovin se compose de 23 000 brebis dans une centaine d'élevages. La troisième est la production de bovins allaitants. Malgré le beau paysage, les nombreux touristes, la vente directe de fromages, ce territoire doit répondre à des

problématiques qui lui sont propres comme : l'invasion de campagnols terrestres qui ont un impact sur le sol, l'autonomie fourragère ou encore le rapport qualité/prix du lait sur lesquelles les agriculteurs s'interrogent. Pour remédier à ces contraintes, la chambre d'agriculture à recours à différentes missions. Elle est porte parole de l'agriculture et du monde rural, elle représente les intérêts du monde agricole auprès des pouvoirs publics. Elle a notamment une mission d'intervention et de services : elle contribue au développement de l'agriculture dans le département et intervient auprès des agriculteurs, des forestiers, des entreprises agro-alimentaires ou encore des collectivités par des missions d'informations, d'animation, d'expertise, de conseil, de formation, de recherche-développement. La chambre d'agriculture suit 3 grands axes qui sont des projets stratégiques. Elle doit favoriser le renouvellement des générations et susciter le maximum d'installations. Elle doit accompagner les agriculteurs pour qu'ils puissent vivre de leur activité en étant acteur de leur environnement. Et pour finir, elle doit renforcer la coopération territoriale et encourager les démarches collectives. La chambre d'agriculture est-elle aussi indispensable à l'agriculture que l'agriculture l'est à la survie des Hommes ?